

Saison 12

eco
innovation
factory by Atlanpole

En partenariat avec



Avec le soutien



CE PROJET EST CO-FINANCÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL.





LES CIBLES ET LES CRITERES DE SELECTION

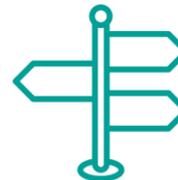
A qui s'adresse ce programme ?



Aux personnes physiques ayant **une idée géniale** et la volonté de **créer une entreprise**



Aux entreprises innovantes de moins de deux ans souhaitant **sécuriser leur lancement** ou **accélérer leur développement**



Aux entreprises établies désirant lancer **une offre innovante** pour se diversifier



LES CIBLES ET LES CRITERES DE SELECTION

Quels sont les critères de sélection des projets ?



Un projet d'innovation
(technologique ou non)



Départements
44 ou 85



Dans le domaine
de l'**énergie**, de
l'**environnement** ou
de la **mer**



Des porteurs
motivés pour
intégrer le
dispositif



LES DOMAINES CIBLES

Exemples de domaines d'activités cibles

- ◆ Energies renouvelables : solaire, énergie éolienne, géothermie, hydrogène, etc.
- ◆ Stockage et transport de l'énergie
- ◆ Valorisation énergétique (biomasse et déchets)
- ◆ Performance énergétique, Green IT
- ◆ Réseaux électriques intelligents (« Smart Grids »)
- ◆ Energies marines renouvelables (EMR), ressources biologiques marines, propulsion de navires
- ◆ Traitements des polluants dans l'eau, gestion des ressources en eau, dessalement de l'eau, gestion du cycle de l'eau
- ◆ Traitement de l'air
- ◆ Dépollution des sols et des sites pollués
- ◆ Réduction des émissions sonores
- ◆ Capteurs
- ◆ Tri automatique des déchets, valorisation des déchets
- ◆ Eco-conception, Eco-construction
- ◆ Matériaux biosourcés, composites et recyclés
- ◆ Management environnemental

Saison 12

